

Les cannes célèbres (XLII, 723). Les cannes dont parle M. H. Quinnet, ce qu'elles sont devenues, je n'en sais rien, mais un homme charmant, M. Pionnier, bibliothécaire à la Chambre des députés, m'a fait voir le manuscrit de la *Nouvelle Héloïse*, très bien relié, et qui se trouve dans la bibliothèque du Palais Bourbon.
P. TOUNEL.

Si Corvisart a payé la canne de Jean-Jacques 1500 fr., que n'aurait-il pas donné pour le manuscrit de *Julie* ?

A quel manuscrit lady Morgan fait-elle allusion, en disant que dans une vente il ne s'était présenté personne pour l'acheter ?

Les papiers et manuscrits divers qui existaient chez Rousseau ont été remis à la Convention par la citoyenne Mogurier, qui les tenait peut-être de Thérèse Levasseur. Lakanal fut chargé de les examiner, il en fit un rapport le 28 vendémiaire, an III.

Parmi ces papiers, il se trouvait des brouillons de la *Nouvelle Héloïse*. Actuellement, la bibliothèque de la Chambre des députés possède, en outre d'un deuxième brouillon, le manuscrit autographe fait pour la maréchale de Luxembourg ; cet exemplaire, en six parties, contient les splendides dessins originaux de Gravelot. Nous eûmes jadis l'honneur envié de le consulter, lors de l'impression de l'édition de cet ouvrage, publiée aussi en six parties, par la librairie des Bibliophiles ; et il nous souvient de notre admiration à la vue de ce merveilleux monument calligraphique, littéraire et artistique, production d'un cerveau si génial, destiné à de si élégantes mains.

L. DIGUES.

Chansonniers ouvriers et chansonniers modernes (XLII, 442, 566, 601, 664, 700). — A Dijon, l'Association amicale des anciens élèves à l'école du Tivoli possède un poète-chansonnier. C'est M. Armand Jacotot, comptable, à la société coopérative du P. L. M.

VEREPIUS.

Il y a erreur : le chansonnier Joseph Landragin, dont la vie avait été toute d'honnêteté et de travail manuel et intellectuel, est mort à l'Hôtel-Dieu, le 4 novembre 1891. Il était né à Lorrez-le Bo-

rage (Seine-et-Marne) le 2 octobre 1820. Il laisse un remarquable volume de chansons : *Chansons d'un bonhomme libre*. Labbé, rue du Croissant, éditeur, 1882.

EUGÈNE BAILLET.

La rétractation de Talleyrand (XXXVIII). — M. de Saint-Aulaire, dans le *Carnet historique et littéraire*, fait allusion à la rétractation du prince de Talleyrand « laquelle, dit-il, reste enfermée dans les archives du Vatican et n'en sortira probablement jamais ».

Un de mes confrères demande s'il n'y en a pas une copie, et, en ce cas, où elle se trouve, et si l'*Intermédiaire* ne pourrait pas la publier.

Elle se trouve dans la *Vie d'un jésuite*. (Paris, Poussielgue, Rusaud 1845, in-12, pp. 316 et 317). On l'aurait recueillie dans les fameux papiers du père Loriguet ; ce que l'on explique ainsi :

Talleyrand, pressé par son entourage, avait consenti à se réconcilier avec l'Eglise. En mars 1838, il rédigea le projet des deux documents adressés au pape. Au préalable, il le soumit à M. de Quélen, archevêque de Paris. Ce prélat s'entendit avec le père Loriguet pour y apporter certaines modifications reconnues nécessaires. Ces corrections faites, les deux actes furent remis à Talleyrand, qui les signa *in extremis*, le matin du 17 mai 1838, jour de sa mort.

Voici le texte de la rétractation, tel que nous le trouvons dans le volume précité. On aurait pu l'y aller chercher : qu'il nous soit permis d'éviter cette peine à celui de nos confrères qui nous en demande communication.

Touché de plus en plus par de graves considérations ; conduit à juger de sang froid les conséquences d'une révolution qui a tout entraîné et qui dure depuis cinquante ans, je suis arrivé, au terme d'un grand âge et après une longue expérience, à blâmer ces excès du siècle auquel j'ai appartenu, et à condamner franchement les graves erreurs qui, dans cette longue suite d'années, ont troublé et affligé l'Eglise catholique, apostolique, romaine, et auxquels j'ai eu le malheur de participer.

S'il plaît au respectable ami de ma famille (l'archevêque Quélen) qui a bien voulu m'assurer des dispositions bienveillantes du Souverain Pontife à mon égard, de faire arriver au Saint-Père, comme je le désire, l'hommage de ma respectueuse reconnaissance et de ma soumission entière à la doctrine et à la discipline de l'Eglise, aux décisions et jugements

du Saint-Siège sur les affaires ecclésiastiques de France, j'ose espérer que Sa Sainteté daignera les accueillir avec bonté.

Dispensé plus tard par le vénérable Pie VII de l'exercice des fonctions ecclésiastiques, j'ai cherché, dans ma longue carrière politique, les occasions de rendre à la religion et à beaucoup de membres honorables et distingués du clergé catholique tous les services qui étaient en mon pouvoir. Jamais je n'ai cessé de me regarder comme un enfant de l'Eglise. Je déplore de nouveau les actes de ma vie qui l'ont contristée, et mes derniers vœux seront pour elle et pour son chef suprême.

Signé à Paris, le 17 mai 1838.

Écrit à Paris, le 10 mars 1838.

CHARLES-AUGUSTE, PRINCE DE TALLEYRAND

Le document porte ce titre : *Texte authentique de la rétractation du prince ou déclaration de ses sentiments.*

X. X. X.

Thimonnier, inventeur de la machine à coudre (XLII, 769). — Thimonnier est né à l'Arbresle près Lyon, en 1793. Il est mort à Amplepuis.

Il n'existe pas de rue Thimonnier à Lyon. Les archives de cette ville ne possèdent rien sur cet inventeur ; les bibliothèques sont aussi pauvres.

Il n'y a aux archives de Lyon qu'un buste de Thimonnier, vraisemblablement pareil à celui qu'on a signalé à la centennale des tissus.

A. HENRY.

J'ai souvenir d'avoir vu, étant à Lyon, et dans la rue Terme, je crois, une inscription, non officielle, rappelant le nom de Thimonnier et son invention.

L. D.

Le père de l'automobilisme (XLII, 237, 514, 657). — Dans un des derniers nos de l'*Intermédiaire*, un honorable collègue, M. E. T., qui connaît fort bien et qui aime son pays, cite trois luxembourgeois (belges), qui ont poursuivi le problème de l'automobilisme. Ce fait remonte à 50 ou 60 ans au plus ; mais voici qu'en relisant un petit livre tout plein d'une saveur de terroir pour la vieille Wallonie, nous leur trouvons un ancêtre d'un siècle plus âgé. D'un petit volume, très estimé et très recherché au pays de Namur, et intitulé : *Légendes Namuroises*, par Jérôme Pimpurniaux, publiées par Ad. Borgnet, Namur, 1837, nous extrayons de la première légende les

passages qui suivent :

Dans la paroisse de Notre Dame, dite aussi de Saint-Michel, vers la fin du XVII^e siècle, naquit *Hubert Petiaux*, dont les descendants vivent encore au milieu de vous.

Habile ouvrier, *Petiaux* s'acquît bientôt une grande renommée dans les arts mécaniques. On conte de lui qu'il fit un jour, je ne dirai pas un saumon, mais une embarcation ayant la forme de cet animal. Un homme, caché dans l'intérieur, imprimait le mouvement des nageoires et le balancement faisait tinter une clochette placée à la partie antérieure. (Allusion narquoise au fameux saumon à sonnette que les Dinantais, suivant la légende, avaient pêché dans la Meuse pour l'offrir au prince-évêque de Liège qui devait visiter leur ville, mais un contre-temps ayant retardé cette visite, le merveilleux saumon fut rejeté dans le fleuve, et, pour être sûr de le retrouver, huit jours après, les dinantais lui attachèrent au cou une sonnette).

Vers la même époque, *Petiaux* fut chargé de la réparation de nos fortifications. Il confectionna, pour effectuer ses transports, une machine à demeure, qui faisait monter à la citadelle un tombereau chargé de pierres, de chaux et d'autres matériaux, et qui, simultanément, en faisait descendre un autre vide.

Mais la plus remarquable, sans contredit, de toutes ses inventions, celle qui faillit le brouiller avec notre officialité, est une *voiture qui manœuvrait sans chevaux*. Quel était le principal moteur ? Je l'ignore. On en faisait grand secret, et il a été si bien gardé qu'il n'est resté de la trouvaille que ce vieux dicton : *har, lu, lut, v'la l'machin Petiaux qui roff.*

Qui de vous, mes amis, ne l'a entendu s'échapper d'une bouche populaire à l'aspect d'un fringant équipage, d'une charrette embourbée, de quelque chose d'extraordinaire parcourant les rues de notre moqueuse cité ?

Et voyez à quoi tient la réputation d'un homme. Si ce pauvre *Petiaux* avait vécu de notre temps, un article de journal (ces maudits journaux sont parfois bons à quelque chose) l'aurait fait avantageusement connaître. Il se peut que pour lui les portes de l'Académie ne se fussent pas ouvertes, mais il eût tout au moins obtenu un brevet d'invention ; je connais tant de gens qui en obtiennent pour des choses qu'ils n'inventent pas.

Loin de là, *Petiaux* meurt inconnu, si inconnu que mon estimable ami, feu M. Gaillot lui-même, n'en dit mot dans sa nomenclature des hommes illustres du comté. Ayez donc du génie à Namur, et quelque jour votre nom trouvera, pour passer à la postérité, l'*Intermédiaire* d'un *spot* ou d'une *passage*.

Petiaux décéda le 10 janvier 1751.

Ne le voilà t-il point, le père de l'automobilisme ?

A. H.